

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE LE 1ER MAI

Union syndicale Solidaires

Le 1er mai est la journée internationale de lutte des travailleuses et des travailleurs. En France, la mobilisation pour la défense de nos retraites engagée depuis janvier est d'une intensité rare. Si nous n'avons pas pu passer un cran décisif, en particulier en mars par la grève reconductible et nos actions, nous n'avons cependant pas perdu. L'exécutif essaye de tourner la page depuis des semaines, sans succès.

Solidaires invite les travailleuses et travailleurs à continuer la lutte par des journées d'actions et par la multiplication d'initiatives (rassemblement sur les déplacements de l'exécutif et des parlementaires qui soutiennent la loi, casseroles, déploiement de banderoles...). Les « 100 jours de Macron » sont un Waterloo annoncé : il n'y aura pas de retour à la normale. L'unité intersyndicale a jusqu'ici été primordiale et nous entendons la préserver au maximum.

La multiplication des violences policières, des gardes à vue, des réquisitions de salarié·es, des interdictions de se rassembler ou de manifester révèlent la fuite en avant de l'exécutif sur la question sociale et a ouvert une crise démocratique profonde. Les violences orchestrées par l'État autour des mégas-bassines, comme les attaques contre la Ligue des droits de l'Homme ou les menaces de dissolution des Soulèvements de la Terre sont préoccupantes et posent la question de la nature du régime vers lequel va ce pouvoir.

C'est l'ensemble de nos luttes, pour nos salaires et

conditions de travail, l'écologie et le climat, l'égalité femmes/hommes, nos droits d'étranger.es, de chômeuses/eurs, de locataires qui subissent les attaques du gouvernement et qui sont aussi en jeu à travers ce 1er mai.

Solidaires appelle l'ensemble des travailleuses et travailleurs à participer aux manifestations et rassemblements

Pour renforcer l'outil incontournable de résistance qu'est le syndicat, l'heure est à la syndicalisation massive et au développement de nouvelles sections syndicales dans les entreprises, dans les administrations ou d'implantations territoriales par les unions locales. Nous invitons à se syndiquer et à rejoindre l'Union syndicale Solidaires si vous partagez nos valeurs et pratiques. [Cliquez ici pour nous contacter](#)

Nos mesures d'urgences :

- Retraites à 60 ans max, 37.5 années de cotisation max, au niveau du SMIC au minimum
- SMIC à 1700 € Net, +400 € par mois pour toutes et tous, écart de salaires de 1 à 5 au maximum
- Égalité des salaires femmes/hommes
- Interdictions des licenciements dans les entreprises qui font des profits
- Conditions sociales et écologiques des aides publiques aux entreprises
- Partage du travail avec 32 h hebdomadaires de référence sans perte de salaire ni flexibilité